

# La race bovine Bretonne Pie-Noire (BPN) : de la sauvegarde à la relance

P. QUÉMÉRÉ (1), J. BOUGLER (2), G. BROSSARD (3), J. SERGENT (4)

(1) I.S.A.B., rue Pierre Waguet, 60026 BEAUVAIS

(2) I.N.A.P.G., 16 rue Claude Bernard, 75231 PARIS Cedex 05

(3) F.R.C.I.V.A.M., 6 rue Saint Michel, 29190 BRASPARTS

(4) P.N.R.A., 15 Place aux Foires, 29590 LE FAOU

**RESUME** - Le premier programme de sauvegarde d'une race bovine en péril a été mise en place en 1976 sur la race BPN avec la participation, à l'origine, de 46 éleveurs propriétaires de 311 animaux. En l'an 2000, l'effectif de 1 000 animaux détenus par plus de 210 propriétaires sera dépassé. Des systèmes nouveaux de production sont apparus, notamment le système laitier avec transformation fermière et vente directe. A partir de cette catégorie d'éleveurs, un plan de relance de la race est envisagé et discuté. Il est basé sur un noyau d'éleveurs motivés, une croissance régulière des effectifs, un système de production original répondant à la demande sociétale, économiquement rentable et donc crédible pour des candidats à l'installation, un environnement professionnel et politique favorable. Cependant des incertitudes et des freins restent à lever pour transformer un plan de sauvegarde en un plan de relance, dans le cadre d'une agriculture de "niche" et d'une perspective de diversification du métier d'agriculteur.

## Breton Pie-Noire (BPN) breed : conservation and revival

P. QUÉMÉRÉ (1), J. BOUGLER (2), G. BROSSARD (3), J. SERGENT (4)

(1) I.S.A.B., rue Pierre Waguet, 60026 BEAUVAIS

**SUMMARY** - The first conservation program for an endangered cattle breed was set up in 1976 for the BPN with the participation of 46 breeder-owners which comprised 311 head. In year 2000 the cattle held by some 210 owners will be over 1 000. New production systems have appeared, such as the dairy system combining farm processing and direct sales. Stemming from this producer group, a revival plan for the breed has been considered and discussed. It is based on a core of motivated breeders, a steady increase in numbers, an original production system responding to the needs of society. This program is economically viable and thus credible for potential breeders, within a professional environment which is politically favourable under certain conditions. Some uncertainties and problems are still to be resolved in transforming this conservation program into one of revival, within a framework of a "niche" agriculture, and considering the prospects for diversification in agriculture.

## INTRODUCTION

La race bovine BPN était l'une des grandes races françaises en 1900 (500 000 têtes). La période des "30 glorieuses" a failli lui être fatale. Un programme de conservation, élaboré en 1976, avec 46 éleveurs et 311 femelles, a permis de sauvegarder la race, élément du patrimoine régional, sans accroissement important de consanguinité. Depuis, les effectifs inscrits au plan se sont régulièrement accrus, pendant que les effectifs hors-plan chutaient de 15 000 têtes à pratiquement rien. En 1997, 208 éleveurs, propriétaires de 827 femelles de race pure, adhèrent à la Société. Des systèmes nouveaux d'exploitation ont été mis au point (transformation laitière fermière avec vente directe) avec des éleveurs plus jeunes que la moyenne (40 ans) et souvent néo-ruraux. L'effectif de 1 000 femelles doit être dépassé en 2 000. Dans ce contexte, un plan de relance de la race est à l'étude.

## 1. PLAN DE SAUVEGARDE ET SITUATION ACTUELLE DE LA RACE

Le programme de sauvegarde de la race BPN a été mis en œuvre en 1976, suite à une étude de situation réalisée sur le terrain durant l'été 1975 (Quéméré et Bertrand, 1976). Depuis lors, plusieurs bilans des actions conservatoires ont été réalisés (Quéméré *et al.*, 1978, 1981, 1989, 1993), abordant les évolutions zootechniques (inventaire, performances, démographie, respect des accouplements, ...), génétiques (parenté, consanguinité, ...), socio-économiques (fonctionnement des exploitations, typologie des systèmes d'élevage, valorisation économique des produits ...) et humaines (animation de la société, représentation de la race ...).

Un système d'accouplements raisonnés à partir de la structuration de la population en 8 familles a permis de limiter l'accroissement annuel de la consanguinité, sur 24 ans, à +0,17 % par an. En 2 000, le coefficient de consanguinité de la population se situera aux alentours de 4,4%. Ce résultat satisfaisant s'explique, pour l'essentiel, par le respect des accouplements conseillés (85 %).

En 1976, tous les éleveurs inscrits au programme de sauvegarde (46) fonctionnaient en système lait avec vente en laiterie. Aujourd'hui les systèmes se sont diversifiés. Fin 1997, 36 éleveurs (19 %), possédant 44 % du cheptel BPN, étaient producteurs de lait. Parmi eux, 17 livraient à la laiterie. Dans ce cas, la race BPN est généralement minoritaire dans le troupeau. 19 autres éleveurs, propriétaires d'un cheptel global de 183 têtes (70 % de l'effectif trait), étaient en système de transformation fermière et vente directe. Les troupeaux sont alors constitués majoritairement de vaches BPN (60 %) (Société des Éleveurs de la race bovine BPN, 1998).

Le système allaitant a connu, ces dernières années, un développement important, lié pour partie à la multiplication d'élevages secondaires (amateur, pluri-actif, agro-tourisme, écomusée, entretien d'espaces). Il représente aujourd'hui, avec 56% des effectifs de la race, le système d'exploitation dominant (81% des éleveurs). Mais la non éligibilité de la race à la prime vache allaitante ne facilite guère l'expansion de ce système dans les élevages à caractère professionnel.

En conséquence, la problématique de la relance a été centrée sur la catégorie des éleveurs laitiers en transformation fermière et vente directe (Brossard, 1999). Ils sont qualifiés, dans une typologie réalisée en fonction du mode d'élevage et de leur stratégie, "d'idéalistes" (Henry, 1992). Ardents défenseurs de la race, ils sont convaincus de son intérêt dans des systèmes d'élevage spécifiques et mettent en conformité leur mode de vie avec leurs idées. La défense de la race n'est pas pour eux l'objectif premier mais l'élément d'un projet d'ensemble :

- défense d'une certaine conception de l'agriculture et du rapport homme-nature,
- recherche d'une agriculture autonome et économe, souvent en agriculture biologique, donc d'un matériel animal adapté à l'utilisation des ressources naturelles.

Ces éleveurs sont très impliqués vis-à-vis du plan et y jouent un rôle "leader".

## 2. MATERIEL ET METHODES

La problématique a fait l'objet d'une phase exploratoire préalable via des entretiens d'experts en races Vosgienne, Tarentaise, Aubrac, Salers (rameau laitier) ... Il est apparu qu'un programme de relance avait des chances de réussite sous la validation des hypothèses suivantes :

H1 : la sauvegarde, en amont, est réussie (effectif maintenu, consanguinité maîtrisée ...) [**faisabilité zootechnique**]

H2 : les éleveurs ont la volonté de se lancer dans une démarche collective de promotion [**faisabilité sociologique**]

H3 : les systèmes d'exploitations proposés sont économiquement viables [**faisabilité économique**]

H4 : les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) et les collectivités territoriales soutiennent le projet [**faisabilité politique**]

H5 : une communication pertinente, à destination des jeunes agriculteurs candidats à l'installation, des consommateurs et des associations diverses (culturelles, écologiques ...) est réalisée [**faisabilité médiatique**]

L'étude des bilans annuels d'activité permet de tester H1. Cette étude montre que, sur 15 ans (1982 à 1997), on a enregistré un taux d'accroissement annuel des effectifs de 10 % en moyenne. Par ailleurs, elle nous donne aussi la possibilité d'estimer le nombre de génisses supplémentaires disponibles annuellement (G) pour de nouvelles installations ou des croisances internes dans les troupeaux. En effet, sachant que ces génisses proviennent du cheptel trait (44 %), souvent au contrôle laitier, et compte tenu des paramètres observés (taux de renouvellement de 20 %, 96 % de naissances par an, taux de perte [mortalité + veaux de congélateur] de 5 %, 10 % de génisses destinées à la boucherie, sex-ratio de 50 %), on peut estimer ce potentiel (G) à :

$$G = N \times 0,44 [0,96 - (0,96 \times 0,05)] [(0,50 - 0,20 - (0,50 \times 0,10))] \# 0,10N$$

avec  $N = \text{Nbre de vaches et } N(\text{année } n+1) = 1,10N(\text{année } n)$ .

H2 est testée via une enquête qualitative de motivations auprès d'un échantillon de 12 éleveurs laitiers. Ces 12 élevages font, en outre, l'objet d'un diagnostic technique et économique (H3), calqué sur celui du réseau EBD, avec des adaptations spécifiques liées à la transformation fermière et à la vente directe. H4 est évaluée à travers 7 entretiens semi-directifs auprès de Présidents de Chambre d'Agriculture (2), de Directeurs d'E.D.E. (2), et des 4 Vice-Présidents des Conseils Généraux bretons, en charge de la Commission Agricole. Sont aussi interviewés 8 Directeurs ou Professeurs de lycées agricoles (1 public et 1 privé par département) (H5). A noter qu'au départ de l'étude une hypothèse supplémentaire (H6) a été formulée : la relance doit être appuyée par la promotion d'un ou deux produits fortement liés au terroir. Elle n'a pu, dans le cadre de cette étude, être validée.

## 3. RESULTATS

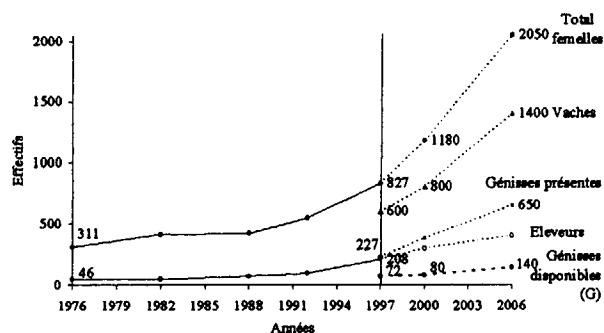
### 3.1. UN NOYAU D'ÉLEVEURS DYNAMIQUES

L'échantillon d'éleveurs enquêtés se caractérise par ses origines : majoritairement ils ne sont pas issus du milieu agricole (10/12). Leur installation dans le système est récente : pour la moitié d'entre eux, elle date du début des années 90. Ils sont relativement jeunes : 40 ans en moyenne (25 à 56 ans). Ils participent activement (8/12) aux actions de promotion (Festival de l'Élevage, comices, Salon de l'Agriculture ...) et ils entendent contribuer au développement de la BPN et de ses systèmes de production. Ils éprouvent le besoin de mettre en commun leurs expériences. Enfin, ils se sentent solidaires des éleveurs d'autres races autochtones bretonnes : Porc Blanc de l'Ouest, Froment du Léon, poule Coucou de Rennes. Des actions concertées communes sont donc possibles.

### 3.2. UNE CROISSANCE RÉGULIÈRE DES EFFECTIFS (GRAPHIQUE 1)

En 2000, les effectifs femelles devraient dépasser les 1000 têtes ! En 1997 et 1998, 7 nouveaux élevages ont vu le jour dans ce système à orientation laitière. En démarrant avec 6-10

vaches (pratique la plus courante), 10 nouveaux élevages transformateurs pourraient voir le jour en 2000 et cette croissance devrait se poursuivre et même s'intensifier dans le cadre d'un plan de relance.



3.3. DES SYSTÈMES DE PRODUCTION SPÉCIFIQUES ...

Ce système de production (tableau 1) est caractérisé par :

- une agriculture de **petite structure** : 25 ha en moyenne, avec des extrêmes variant de 12 à 45 ha ;
- un cheptel de **petite taille** : 12 vaches laitières en moyenne. A titre comparatif, les "bios" en vente directe possèdent en moyenne 26 VL dans le Finistère ;

Tableau 1  
Caractéristiques des élevages de race Bretonne Pie-Noire (B.P.N.) en système laitier avec transformation fermière et vente directe

| CRITERES                                 | Moy    | Extrém.         | COMPARAIS.          |                   |
|------------------------------------------|--------|-----------------|---------------------|-------------------|
|                                          |        |                 | (Finistère)         |                   |
|                                          |        |                 | ABVD <sup>(1)</sup> | AB <sup>(2)</sup> |
|                                          |        |                 | (valeurs moy.)      |                   |
| Surf. de l'exploitation (ha)             | 25     | 12 à 45         |                     | 50                |
| Nbre de vaches laitières                 | 12     | 8 à 26          | 26                  | 31                |
| Quota vte directe/UTH (l)                | 20.000 | 10.000 à 30.000 |                     | 90.000            |
| UGB VL / UGB tot. (%)                    | 80     | 65 à 100        |                     | 75                |
| Charges opérationnelles / h. totales (%) | 22     | 13 à 36         |                     | 55                |
| UGB / ha SFP                             | 0.93   | 0,75 à 1,4      |                     | 1,3               |
| Concentré (kg / VL / an)                 | 300    | 0 à 900         |                     | 1068              |
| % SFP / SAU                              | 85     | 67 à 100        |                     | 75                |
| Lait (kg / VL / an)                      | 3000   | 1500 à 4500     | 5300                | 5500              |

(1) ABVD : élevages laitiers certifiés Agriculture Biologique vendant leurs produits en direct.

(2) AB : élevages laitiers certifiés A.B. vendant leur lait en laiterie.

- des **petits quotas** : 20.000 l par UTH. En comparaison, les éleveurs certifiés en "agriculture biologique" et vendant en laiterie disposent de 90.000 l ;
- sa **spécialisation** : tous les élevages dépassent 65 % d'UGB sous forme de vaches laitières par rapport aux U.G.B. totaux ;
- son **autonomie** : les charges opérationnelles, animales et végétales, ne représentent, en moyenne, que 22% des charges totales, révélant ainsi la faiblesse des intrants nécessaires à l'exploitation souvent réduits aux semences, carburant, produits vétérinaires et compléments minéraux ;
- son **extensivité** : 0,93 UGB/ha SFP, en moyenne. Dans tous les cas, il est inférieur à la norme européenne des systèmes extensifs primaires (1,4) ;
- l'**utilisation de l'herbe** : 85 % de la SAU est en SFP, essentiellement à base d'herbe. Les rations hivernales sont à base de foin et de betteraves. Les complémentaires sont souvent produits sur l'exploitation (céréales, pois ou féverolle), quelquefois achetés (3 cas sur 12) ;
- le **respect de l'environnement**. Tous les éleveurs enquêtés manifestent dans leur pratique un réel souci de préservation

des ressources naturelles. La moitié d'entre eux ont reçu la certification "agriculture biologique". D'autres sont en reconversion. Un seul éleveur utilise de l'azote minéral ;

- la **transformation fermière** de produits diversifiés à forte valeur ajoutée (tableau 2). Le litre de lait est valorisé en moyenne à 9 F net de charges de transformation et de commercialisation, avec des extrêmes variant de 5 à 21 F !

- la **vente directe** sur des circuits courts et variés : les marchés banalisés ou biologiques, la vente à la ferme, les petites et moyennes surfaces, les tournées auprès de particuliers ou de crémiers, les restaurateurs, les crêperies.

Grosso modo, ces éleveurs consacrent le tiers de leur temps aux travaux de la ferme, un tiers à la transformation et un tiers à la commercialisation. **Il s'agit donc bien d'un métier particulier qui réclame une triple palette de compétences spécifiques.**

Tableau 2  
Valorisation du litre de lait en fonction des produits transformés

| PRODUITS             | PRIX DE VENTE<br>(F/kg) |     | VALORISATION brute<br>(en F/l) -<br>(moyenne) |
|----------------------|-------------------------|-----|-----------------------------------------------|
|                      | Extrém.                 | Moy |                                               |
| Fromage blanc        | 18 à 24                 | 20  | 5                                             |
| Beurre               | 60 à 90                 | 72  | 3,6                                           |
| From. à caillé lact. | 7 à 20                  | -   | 15                                            |
| Crème                | -                       | 48  | 4,8                                           |
| Yaourt               | 12 à 15                 | 13  | 13                                            |
| Lait entier          | -                       | 6   | 6                                             |
| Lait ribot           | -                       | 6   | 6                                             |
| Tome                 | 50 à 80                 | 78  | 6,5                                           |
| Gros-lait            | 13 à 20                 | 15  | 15                                            |

3.4. ... ECONOMIQUEMENT RENTABLES ET DONC CRÉDIBLES (tableau 3) :

Trois approches économiques justifient les systèmes mis en œuvre :

- un **coût alimentaire réduit** : 0,40F/l, avec 9 élevages sur 10 sous la moyenne de la région Bretagne qui est de 0,60F/l (source : EBD) ;

- une **excellente rentabilité** : tous les élevages ont un ratio EBE/PB supérieur au seuil de 40%, considérés par les Centres d'Economie Rurale comme étant un objectif ;

- un **revenu satisfaisant** : 5 éleveurs, installés depuis plus de 5 ans et pouvant être considérés comme atteignant la vitesse de croisière, dégagent un E.B.E. moyen de 150 kF.

**Il est donc clairement établi qu'un jeune agriculteur souhaitant s'installer dans ce type de production dispose d'un système économiquement viable.**

Tableau 3 : Résultats économiques

| CRITERES           | Moy  | Extrêmes    | COMPARAISON |                      |
|--------------------|------|-------------|-------------|----------------------|
|                    |      |             | AB          | Conv. <sup>(1)</sup> |
| • Coût alim. (F/l) | 0,40 | 0,15 à 1,03 | 0,50        | 0,60                 |
| • EBE / PB (%)     | 55   | 43 à 75     | 40          | 34                   |
| • EBE/UTH (kF)     | 118  | 60 à 180    | 87          | 84                   |

(1) Système conventionnel avec quota <200 000 l

3. 5. UN ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET POLITIQUE FAVORABLE, SOUS CERTAINES CONDITIONS

Les OPA se sont montrées ouvertes au projet. Leurs responsables sont demandeurs de références techniques et économiques, afin de mieux guider les candidats à l'installation. Ils se disent prêts, comme pour tout autre groupe d'éleveurs organisés, à mettre à disposition leur compétence en matière d'appui technique, de formation (pour la transformation, par exemple), de soutien logistique (organisation de manifestations ...) et de communication (articles ...). Mais ils souhaitent fortement que les demandes soient collectivement exprimées

et que les éleveurs soient organisés et fédérés autour d'un **projet commun de développement**.

La position des Conseils Généraux est comparable. Ils regrettent de n'être contactés annuellement que pour l'attribution d'une subvention. Ils affirment unanimement que le rassemblement des éleveurs autour d'un plan cohérent d'actions de promotion est susceptible de dégager des fonds supplémentaires. A leurs yeux, les items mis en avant (protection de l'environnement, maintien d'activités en zone rurale, sauvegarde du patrimoine culturel ...) véhiculent une image positive pour la Bretagne. Enfin, ils sont disposés à faire bénéficier la Société des Eleveurs de leurs propres supports de communication.

Les Lycées Agricoles sont demandeurs d'informations et, éventuellement, prêts à participer à la promotion. Ils se sont tous montrés favorables à des apports ponctuels dans l'enseignement, comme "illustration de modes de fonctionnement technique ou social sortant des sentiers battus" ... ou pour "contribuer à développer l'ouverture d'esprit des élèves, à leur faire connaître autre chose que l'agriculture conventionnelle intensive" ... Des interventions en salles avec des moyens audio-visuels appropriés, des témoignages d'éleveurs, des visites sur le terrain sont réclamées.

D'après tous ces interlocuteurs, partenaires potentiels, les éleveurs doivent mieux s'organiser pour concevoir et porter un **plan pluri-annuel de développement** de la race, aidés par les collectivités territoriales.

#### 4. DISCUSSION ET CONCLUSION

Les hypothèses formulées pour la réussite d'un plan de relance sont toutes validées. La plupart des éleveurs "leaders" ont la volonté affirmée de se lancer dans une démarche collective de promotion de la race, de ses produits et de ses systèmes d'exploitation (cet aspect volontariste a été confirmé et conforté lors des 5 journées de formation collective, organisées en 98-99, sous l'égide du Fonds d'Assurance Formation des Exploitants Agricoles [FAFEA]). La viabilité et la crédibilité des systèmes d'exploitation ont été démontrées. Les OPA et les collectivités territoriales se déclarent prêtes à soutenir le projet. Une formation spécifique à la race peut être mise en place et soutenue par les acteurs de l'enseignement agricole.

Cependant des incertitudes subsistent : l'étude des marchés reste très incomplète, les collaborations (éventuellement

contractualisées) entre organismes partenaires sont à développer et à conforter, la structure d'animation du programme à redéfinir, le cahier des charges d'une politique de promotion interne et externe à établir ... Le travail est néanmoins en cours de réflexion. Il doit déboucher à l'automne 1999. Par ailleurs, reste à étudier le système allaitant (56 % des vaches actuellement inscrites au programme de sauvegarde) en race pure ou en croisement industriel.

Le système laitier étudié ici, en transformation fermière et vente directe, s'inscrit à l'aplomb du cahier des charges des **Contrats Territoriaux d'Exploitation (C.T.E.)** : il répond à la **demande sociétale** (traçabilité, authenticité, contacts directs producteurs-consommateurs, restauration du lien social...), respecte l'**environnement** (pollution 0), est **économiquement viable avec peu de quotas**, beaucoup de main d'œuvre, une **forte valeur ajoutée**. Participant au maintien du patrimoine régional breton, ce système tire pleinement parti des caractéristiques propres à la Bretonne Pie-Noire, en commercialisant et en promouvant des produits du terroir diversifiés et typés.

Actuellement une dizaine de Jeunes Agriculteurs sont en cours d'installation en Bretagne. Un marché existe. Bien entendu, il s'agit ici de "cultiver" une agriculture de "niche" dans le cadre de la **diversification**. En aucun cas, une relance massive ne serait réaliste sur le court terme, mais aucune opportunité d'installation, dans de bonnes conditions, n'est à négliger.

*Les auteurs remercient les organismes qui ont participé au financement de cette étude : l'Institut Culturel de Bretagne, le Bureau des Ressources Génétiques et France Upa Sélection.*

**Brossard G., 1999.** Vers une relance de la race bovine BPN. Mémoire de Fin d'Etudes ISAB, 55 p.

**Henry C., 1992.** Bilan de 15 ans de sauvegarde de la race bovine Bretonne Pie-Noire. Mémoire de fin d'études, ISAB, 75 p.

**Quéméré P., Bertrand G., 1976.** Une race bovine en voie de disparition : la Bretonne Pie-Noire, enquête de situation, premiers essais de sauvegarde. UNLG, 63 p.

**Quéméré P., 1978.** Bull. Techn. Dép. Génét. Anim. INRA, 26, 49-58.

**Quéméré P., 1981.** La race bovine Bretonne Pie-Noire. Bilan des actions de sauvegarde 1975-1981. SERBPN, 10 p.

**Quéméré P., 1989.** In La gestion des ressources génétiques des espèces animales domestiques. Colloque Paris 18-19 avril 1989. DRAC Ministère de l'Agriculture, p. 212-223.

**Quéméré P., 1993.** Ethnozootecnie, 52, p. 25-32.

**Société des éleveurs de la race bovine BPN**